



INFORMATION

DATE : 30/11/2020	REFERENCE : DMO INF – 20 028
EMETTEUR	DESTINATAIRE(S)
Nom : Gaëlle SALAUN Dir/Dept/Service : Département Marketing et Communication Téléphone : 03 87 21 42 68	Réseau Commercial Gestion Privée Marché des Professionnels Marché des Particuliers
REDACTEUR	COPIE(S) POUR INFORMATION
Nom : Alison ROMANELLI Téléphone : 03 88 52 54 74	Direction Marketing Expérience client Banque digitale Directions Fonctionnelles MyAssistance
PROCESSUS	PILOTE DE PROCESSUS
Nom du processus : Epargne liquide	Rémy VENTEJOU

OBJET : Mise en marché du don sur le Livret de Développement Durable Solidaire en self care

Cette mise en marché a lieu dans un contexte réglementaire :

 La loi Sapin 2 du 11 décembre 2016 transforme le Livret de Développement Durable en Livret de Développement Durable **Solidaire**. Elle a pour effet d'ouvrir aux clients détenteurs d'un Livret de Développement Durable Solidaire la possibilité d'effectuer un don à une association relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

NOUVEAU

Le décret du 4 décembre 2019 oblige les établissements bancaires à mettre en place cette possibilité **au plus tard le 31/12/2020**

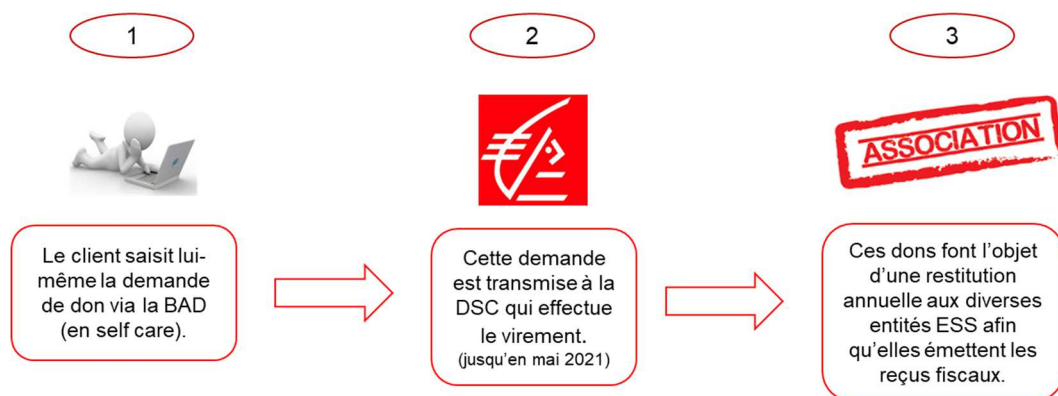
En conséquence les Caisses d'Épargne mettent en marché à compter du 14 décembre le don sur LDDS en self care à une entité ESS (association, fondation, ...)

Cette évolution réglementaire est une opportunité pour la Caisse d'Épargne de mettre en avant ses valeurs solidaires et responsables en capitalisant sur son expertise en matière d'Épargne.



Le don va se dérouler en 3 étapes :

1. Le client saisit lui-même la demande de don via la Banque à distance (en self care).
2. Cette demande est transmise au back office qui effectue le virement.
3. Ces dons font l'objet d'une restitution annuelle aux diverses entités ESS afin qu'elles émettent les reçus fiscaux.



A compter de la V21-05, la DSC n'aura plus à intervenir, la demande de don du client entrainera un virement SEPA automatique.



Voici les caractéristiques du don :

- o Montant de don minimum : 10€,
- o Il est renouvelable sans limite (dans la limite d'un solde minimum de 10€ du LDDS),
- o Le choix de l'entité ESS bénéficiaire du don est limité à la liste proposée.



Voici la liste des entités ESS retenues pour le Réseau des Caisses d'Épargne

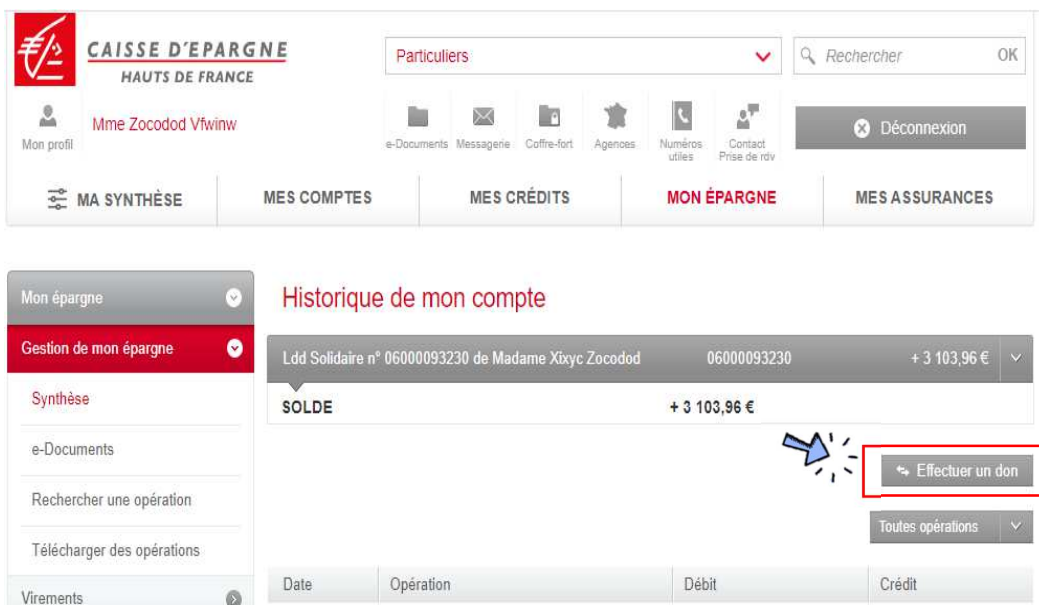
Entités ESS	VECTEUR
Fondation Abbé PIERRE	Logement
Sport dans la ville	Insertion / sport / jeunesse
APF France Handicap	Handicap
France Active	Entreprenariat
Réseau ENVIE	Insertion professionnelle / économie circulaire
EMMAUS France	Solidarité
Réseau de Cocagne	Insertion professionnelle / transition alimentaire
Association RUBAN ROSE	Santé
Croix-Rouge Française	Solidarité / santé
Terre de liens	Agriculture de proximité



L'opération est aisée pour le client :

Dans son espace DEI le client clique sur la ligne correspondant au LDDS dans la rubrique « Mon épargne ».

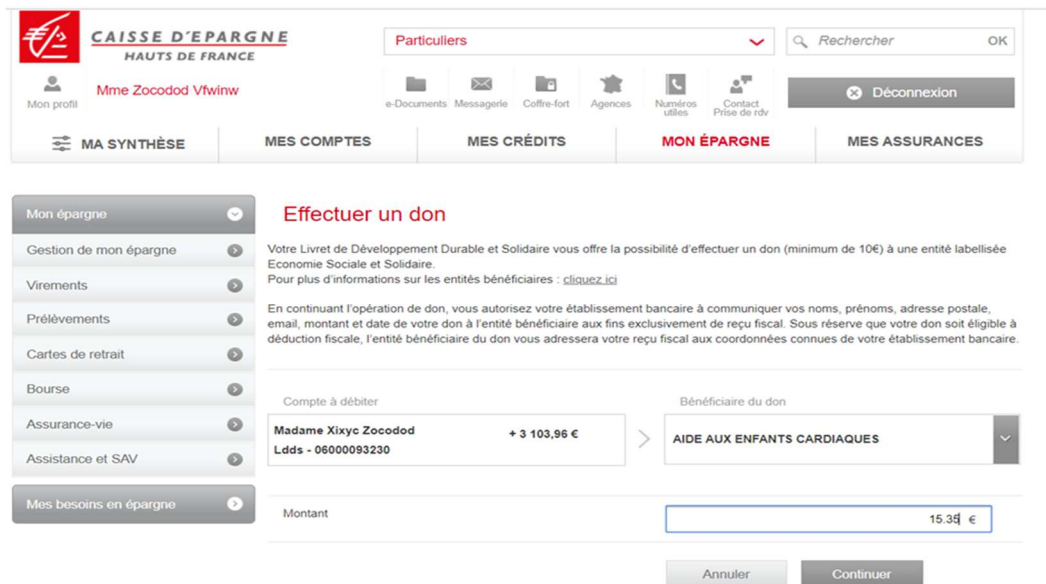
Il clique ensuite sur le bouton « Effectuer un don » afin d'enclencher la saisie du don.



The screenshot shows the Caisse d'Épargne Hauts de France client interface. The user is logged in as 'Mme Zocodod Vfwlnw'. The 'Mon épargne' section is active, showing the 'Historique de mon compte' for 'Ldd Solidaire n° 06000093230 de Madame Xixyc Zocodod'. The balance is '+ 3 103,96 €'. A blue arrow points to the 'Effectuer un don' button, which is highlighted with a red box. Below the balance, there is a table with columns: Date, Opération, Débit, and Crédit.

Le client est dirigé vers l'écran « Effectuer un don ».

- o Il choisit l'entité ESS
- o Le montant
- o Puis « continuer »



The screenshot shows the 'Effectuer un don' screen. The user is prompted to choose a beneficiary from the 'AIDE AUX ENFANTS CARDIAQUES' list. The amount to be donated is entered as '15.34 €'. The screen also displays the account details: 'Compte à débiter: Madame Xixyc Zocodod, Ldds - 06000093230, + 3 103,96 €'. At the bottom, there are buttons for 'Annuler' and 'Continuer'.



Communication clients :

- o Une mention sera indiquée sur le Relevé Multi-produit du mois de décembre : « ***Désormais vous avez la possibilité de réaliser un don depuis votre LDDS vers une entité relevant de l'économie sociale et solidaire. »*** »
- o **Communication site Caisse d'Epargne :**
 - o Une fiche produit : Ajout du CTA « Effectuer un don » sera disponible sur le site internet de la Caisse d'Epargne ainsi qu'une liste comprenant les entités ESS
 - o Il sera possible de la retrouver par le biais de la vignette home

Communication réseau :

- o Une communication sera effectuée en direction du réseau via le brief hebdo

Bien cordialement,
Gaëlle SALAÜN et Alison ROMANELLI
Directrice du Département Marketing et Communication
Direction Marketing, Expérience Client et Banque Digitale